



## **AU LIEU D'UN DÉJEUNER, DES MESURES POUR LE POUVOIR D'ACHAT !**

Le 16 juin 2026

La direction de la SAEMES nous invite à partager un moment convivial autour d'un déjeuner... Mais les salarié-es ne vivent pas de convivialité, ils vivent de leur salaire !

Alors que l'intéressement et la participation ont disparu, chacun mesure aujourd'hui les conséquences sur son budget. Cette perte représente plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'euros pour certains salarié-es.

Dans le même temps, les prix continuent d'augmenter : alimentation, énergie, logement, transports, loisirs... Le pouvoir d'achat est sous pression et les fins de mois sont de plus en plus difficiles.

Face à cette situation, nous demandons à la direction de prendre ses responsabilités : nous revendiquons l'ouverture immédiate d'une négociation pour l'attribution d'une prime exceptionnelle destinée à compenser la perte de l'intéressement et de la participation.

Cette revendication est légitime :

- les salaires produisent les richesses de l'entreprise ;
- leur engagement quotidien doit être reconnu ;
- chacun-e doit pouvoir bénéficier d'une juste part des résultats de son travail.

À l'approche des congés d'été, de nombreux collègues s'interrogent sur leur capacité à partir en vacances ou à faire face aux dépenses familiales aussi une prime constituerait un geste concret, utile et équitable pour l'ensemble du personnel. Nous refusons que la disparition de l'intéressement et de la participation soit considérée comme une fatalité.

**Nous demandons :**

- une négociation sans délai ;
- une prime exceptionnelle pour tous les salariés ;
- des mesures concrètes en faveur du pouvoir d'achat ;
- une véritable reconnaissance du travail accompli.

Parce que la reconnaissance ne se résume pas à un repas, nous méritons des actes, pas seulement des symboles !